



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Mai 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Numéro
2014/MAI/46

Point de l'ordre du jour
4

OBJET
DÉSIGNATION DES
DÉLÉGUÉ(E)S À SOLEVAL

RAPPORTEUR
M. LE MAIRE

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 28/05/2014
L'affichage en mairie le : 28/05/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 15 Mai 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 9 Mai 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Marie-Pierre GLEIZES** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE rappelle que la Ville de Ramonville a adhéré en 2007 à SOLEVAL, l'Agence Locale de l'Énergie en SICOVAL Sud-Est Toulousain.

Cette association a pour principal objet :

- De favoriser et d'entreprendre des opérations visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie, à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement ;
- D'être un espace d'information pour les particuliers et les collectivités sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Cette association comprend un Conseil d'Administration et il appartient à chaque collectivité membre souhaitant siéger à ce conseil de désigner ses représentant(e)s, soit :

- 1 délégué(e) titulaire
- 1 délégué(e) suppléant(e)

Après avoir enregistré les candidatures (titulaires et suppléant), il est en conséquence proposé au Conseil Municipal de désigner : :

• En tant que déléguée titulaire :
Madame Valérie LETARD ou Madame Martine RICHARD

• En tant que délégué suppléant
Monsieur Pierre-Yves SCHANEN

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE, et après en avoir délibéré,

➤ **DÉSIGNE en tant qu'élue titulaire** Mme Valérie LETARD suite au vote dont les résultats sont les suivants :

*Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17*

*Nombre de suffrages pour Madame Valérie LETARD : 23
Nombre de suffrages pour Madame Martine RICHARD : 10*

➤ **DÉSIGNE en tant qu'élus suppléant** Monsieur Pierre-Yves SCHANEN suite au vote dont les résultats sont les suivants :

*Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 16*

Nombre de suffrages pour Monsieur SCHANEN : 23

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 26/05/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC